

Compte-rendu du CHSCT du 29 mars 2012

Le CHS Nouveau est arrivé !!

Cette première réunion a permis d'accompagner la transformation du CHS-DI en CHSCT (Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail).

Cette transformation est une avancée majeure pour la prise en compte des conditions de travail dans la fonction publique.

➤ UNE EXTENSION DU CHAMP DE COMPETENCE AUX CONDITIONS DE TRAVAIL

Les règles définies aux livres I à V de la quatrième partie du code du travail sont désormais directement applicables dans les administrations de l'État.

Le CHSCT est compétent pour aborder les problèmes **d'organisation du travail** (rythme, pénibilité et enrichissement des tâches), **de l'environnement physique du travail** (température, éclairage, poussière, bruit) et **de l'aménagement des lieux et postes de travail**.

Le CHSCT devient un **interlocuteur obligatoire** pour chaque projet d'aménagement qui peut induire des modifications des conditions de travail des agents.

➤ UN NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR A VALIDER

Nouveau Comité = nouveau Règlement intérieur.

Le texte proposé au vote est celui adopté en CHSCT ministériel. Il ne pouvait pas être modifié avant son adoption.

Par conséquent, bien que certains points de ce règlement soulèvent des questionnements et pourront être améliorés, les représentants CGT ont décidé de voter favorablement à la mise en place du nouveau règlement intérieur, afin de ne pas bloquer le fonctionnement du CHSCT.

Toutefois, les représentants CGT reviendront sur ce texte lors d'une prochaine réunion du Comité.

➤ L'ELECTION D'UN SECRETAIRE DU COMITE

Dès le groupe de travail préparatoire, les élus CGT avaient émis de vives critiques sur l'arrivée de ce nouvel acteur qui doit être élu par les représentants du personnel.

Ses missions, bien qu'encore mal définies, tendent nettement à rejoindre celles du secrétaire-animateur, fonctionnaire rattaché au bureau santé et sécurité au travail de la DRH du Secrétariat Général des Ministères économiques et financiers.

Les représentants CGT redoutent que les nouveaux secrétaires du Comité fragilisent la fonction des secrétaires animateurs. Et à terme, c'est bien leur non-remplacement qui est en jeu !!

En effet, ils sont déjà trop peu nombreux.

Si notre secrétaire-animateur gère les Landes et les Pyrénées-Atlantiques et arrive encore à s'en sortir la tête haute, certain de ses collègues cumulent un tel nombre de départements qu'ils n'arrivent plus à assumer leurs fonctions...

Par conséquent, après lecture d'une motion rédigée par les représentants CGT, l'ensemble des représentants du personnel ont opté pour la solution suivante :

- le secrétaire du Comité sera élu à chaque CHSCT, jusqu'au CHSCT suivant ; il y aura donc un secrétariat tournant ;
- son rôle se limitera à la transmission des PV aux autres représentants du personnel ;
- ceci afin d'assurer la pérennisation de la fonction de secrétaire-animateur rattaché au bureau santé et sécurité au travail de la DRH du Secrétariat Général des MEF, en tant qu'interlocuteur privilégié de l'ensemble des acteurs du CHSCT, exerçant pleinement son rôle d'impulsion et de suivi des décisions du comité.

Par suite, il a été procédé à l'élection du premier secrétaire du comité qui assurera ces fonctions jusqu'au prochain CHSCT prévu en juin 2012.

Honneur aux nouveaux : ce sera Christophe Dallot pour la CFDT, nouvel arrivant dans cet instance.

➤ LA NOUVELLE CARTOGRAPHIE DES CHSCT

Les douaniers subissent les contraintes d'une régionalisation forcée.

Certains CHSCT doivent ainsi désormais gérer jusqu'à 8 départements ce qui pose de sérieuses difficultés d'organisation, notamment en raison de l'éloignement, de l'étendue du territoire, de la multiplicité des sites et du nombre d'agents...

Les acteurs du CHSCT eux, ne se sont pas multipliés et n'ont ni plus de temps, ni plus de moyens pour accomplir leurs missions (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail, Médecin de Prévention, Conseiller en prévention, représentants du personnel...)

Le champ de compétence de notre CHSCT est, quant à lui, étendu aux Douaniers des Landes.

Afin de nous aider à appréhender leurs problèmes, François Lasserre, représentant CGT des Douanes dans le 40, rejoint la représentation CGT au CHSCT.

Il est également à rappeler que nos collègues de la DDPP (ex DDCCRF) ne dépendent plus de notre CHSCT.



Par conséquent, Jean-Louis Wichegrod, représentant CGT de l'ex-CCRF, qui siégeait également au CHS ministériel, a dû quitter nos rangs. Nous lui souhaitons bon courage et bonne continuation au sein de la DDPP.

Ainsi, suite à cette nouvelle cartographie et aux résultats des élections professionnelles de 2011, les représentants en CHSCT sont :

TITULAIRES

Anne SEGUIER	DDFiP 64
Eric MANRY	DDFiP 64
Caroline FILLOUX	Douane 64

SUPPLEANTS

Catherine DESBONNET	DDFiP 64
Laurent LONDAIZ	Douane 64
François LASSERRE	Douane 40

Rappel : A l'issue des élections professionnelles, la CGT Finances Publiques a obtenu 3 sièges sur 7 en CHSCT (FO a 2 sièges, Solidaires 1 siège, CFDT 1 siège).

Le plan ministériel pluriannuel

Ce plan détermine les perspectives d'action pour les 3 prochaines années.

Quatre axes prioritaires sont définis :

- La prévention des risques psycho-sociaux et troubles musculo-squelettiques,

- L'amélioration de la connaissance des risques professionnels,

- La prévention de l'exposition aux substances cancérigènes, mutagènes ou toxiques,

- L'amélioration continue de l'existant.

Propositions de programmes 2012

PROGRAMME INTERDIRECTIONNEL DE FORMATIONS	
1 Formation maniement extincteur pour 14 agents de la D.R.D.D.I	750,00
1 Formation aux risques routiers pour 9 agents de la D.R.D.D.I	2.816,94
1 Formation Secouriste Sauveteur Du Travail pour 10 agents de la D.R.D.D.I	1.300,00
1 Formation aux risques routiers pour 9 agents de la D.D.Fi.P	2.816,94
TOTAL	7.683,88 €
Commentaires : Le programme des formations pour 2012 a été volontairement allégé. En effet, il reste encore un reliquat important de formation payées sur les années antérieures et qui n'ont pu être tenues faute de temps. L'ensemble de ces formations (Risques Routiers, SST et maniement extincteurs) payées en 2010 et 2011 se tiendront à partir du mois de mai 2012.	

DRDDI	
Acquisition d'un défibrillateur pour le site de Bayonne	1.754,77
Pose d'un revêtement anti-dérapant dans les futurs locaux de la BSI de Pau	33.655,44
TOTAL	35.410,21 €

Commentaires :

Les représentants CGT se félicitent qu'une solution ait été enfin trouvée pour nos collègues de la BSI de Pau.

Depuis de nombreuses années, les conditions de travail difficiles dans des locaux inadaptés ont fait l'objet de nombreuses discussions lors de CHS.

La réinstallation se fera dans des locaux vacants sur le site de l'aéroport de Pau.

Les crédits du CHSCT viennent ici cofinancer un programme global estimé à 220.000 euros.

DDFiP	
Réfection Signalétique Incendie Centre des Finances Publiques (C.F.P.) Pau	1.899,42
Réfection Signalétique Incendie C.F.P Bayonne	685,36
Réfection Signalétique Incendie Trésorerie Lescar	162,65
Réfection Signalétique Incendie Trésorerie Bassin de Lacq	88,50
Rénovation Système Sécurité Incendie C.F.P Bayonne	6.243,12
Complément Signalétique C.F.P Bayonne	539,73
Sécurisation armoires de brassage informatique DDFIP	6.159,40
Equipements de sécurité pour 4 agents de service	762,23
Aménagement Toilettes pour Personnes à Mobilité Réduite SIP-SIE Orthez	*6.075,00
Aménagement Toilettes pour Personnes à Mobilité Réduite SIP-SIE Oloron	*8.565,00
Achat de 34 fauteuils de repos en cas de malaise pour les lieux sans local d'infirmerie	9.320,19
Aménagement ergonomiques de 8 postes de travail en liaison avec le Médecin de Prévention	*2.778,55
Isolation Toiture du 2 ^{ème} et 3 ^{ème} étage du bât B du C.F.P de Pau	21.233,71
* montant estimé	TOTAL
	64.512,86€

Commentaires :

Les représentants CGT ont condamné l'absence de cofinancement par l'administration du projet de rénovation de la toiture du C.F.P de Pau. En effet, la Direction se sert des ressources du CHSCT pour pallier la réduction drastique du budget départemental, déjà vivement dénoncée par les élus CGT en CTL.

Cependant, il ressort des Registres Hygiène et Sécurité que nos collègues du C.F.P de Pau travaillent dans des conditions très difficiles, entre 10 et 15° au plus froid de l'hiver (avec chauffage) !!

L'été la température s'approche de 40°.

Les représentants CGT ont donc décidé de valider ces travaux.

2 projets concernant le remplacement de moquettes usagées (remplacement par un revêtement thermoplastique afin de prévenir les réactions allergiques) à la Paierie Départementale et au Service Dépense de la DDFIP restent en suspens. Ils seront réexaminés lors du prochain CHSCT en fonction des nouveaux projets présentés.

L'audit sur les ambiances lumineuses initiée lors du dernier CHS-DI est en cours sur les sites des C.F.P d'Oloron, Orthez, Bayonne, Pau Centre Hospitalier et Bedous. Des projets de travaux seront donc sans doute présentés lors du prochain CHS-CT.

Un recensement des besoins en casques téléphoniques pour les collègues travaillant en plateau dans les SIP sera également effectué dans les semaines à venir.

TOTAL GENERAL (+ 1000 euros frais secrétariat) 108.606,95 €

Commentaires : Le budget attribué au CHSCT du 64 s'élève à **153 360 euros**.

Une enveloppe de 122.688 euros (soit 80%) de la somme a déjà été débloquée.

Le reste de la somme (ou « réserve »), soit 30.672 euros, devrait être attribuée en septembre 2012.

Les représentants CGT condamnent par avance toute décision qui bloquerait le versement de ces crédits. Le non versement de la réserve symboliserait en effet le double langage du Ministère à savoir toujours plus d'affichage, toujours moins de moyens.

Présentation du DUERP

La DRDDI a présenté l'actualisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

Les représentants du CHSCT ont validé le document.

Concernant la DDFIP, l'administration a reconnu être en retard sur l'actualisation du Document Unique, la somme de travail sur l'ensemble des sites étant très importante.

Les représentants CGT ont alors insisté sur le rôle de l'Assistant de Prévention (ex-ACMO) : il est nécessaire que cette fonction soit exercée **à temps complet**, comme le prévoit les textes réglementaires.



M. Odru a indiqué qu'il était conscient du problème et qu'il était à la recherche d'une solution...

Dans l'attente, c'est bien un manque de moyens humains qui est à l'origine du retard dans l'actualisation du Document Unique.

Mobilisation générale pour Mauléon

L'administration semble avoir pris la mesure du problème de la réinstallation de la Trésorerie de Mauléon.

URGENT

Ce qui n'est apparemment pas le cas de la municipalité qui n'est pas pressée de trouver une solution !!

Les agents ne doivent cependant pas continuer à pâtir de cette situation.

L'administration doit prendre ses responsabilités au plus vite, comme elle a pu le faire auparavant à Salies-de-Béarn !!

Un point sur le nettoyage des locaux à la DDFIP

Avec le changement du contrat de nettoyage et l'arrivée d'un nouveau prestataire (SAMSIC), des améliorations sont attendues.

A vrai dire, il devrait être difficile de faire pire que le prestataire précédent !!

Mais pour avoir une vision d'ensemble de la qualité des services du nouveau prestataire, n'hésitez pas à faire part de vos remarques éventuelles sur les **cahiers de consignation** mis à disposition en principe à l'accueil sur chaque site concerné.

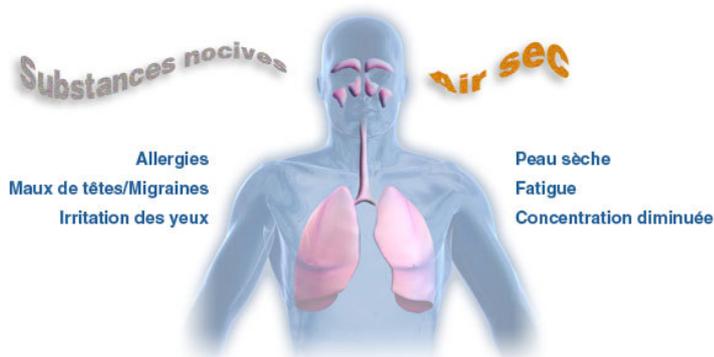
Nous avons d'ores et déjà signalé les problèmes de vitres non lavées et d'importants nids de poussière dans les radiateurs...

Et il a été fortement souligné qu'il n'appartient, EN AUCUN CAS, aux agents de faire eux-mêmes le ménage, quoiqu'en pensent certains chefs de service !



Un dernier point sur la qualité de l'air à Bariatou

Selon le dernier rapport rendu par le Laboratoire des Pyrénées, toutes les mesures indiquent des concentrations de particules nocives largement inférieures aux valeurs limites d'expositions professionnelles.



Pour autant, la vigilance doit rester de mise et il faudra être attentif à l'évolution de ces normes d'exposition.

La séance a débuté à 9h30 et s'est achevée à 15h30.
La prochaine réunion est prévue en juin.